

## Communiqués de janvier 2023

### 2 janvier :

Le HRO n'était pas disponible.

Le convoi d'évacuation et une saisie par la police d'au moins une tente ont cependant été repérés à Marck en tout début d'après-midi.

Le 31 décembre, l'équipe Salam a aussi été témoin d'un ramassage de tentes, couvertures et vélos, rue de Judée.

### 4 janvier :

*Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.*

*Ce matin, un convoi composé d'au moins 7 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins 7 lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'une voiture de la Police Nationale, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat (avec 5 agents de l'entreprise) et d'une voiture avec un interprète.*

### **CALAIS.**

Ce matin, entre 9 h 53 et 12h 39, les habitants d'au moins 7 lieux de vie ont été expulsés.

**La base légale** annoncée est "opération de démantèlement pour installation sur terrain d'autrui".

**Bilan humain** : au moins 46 personnes expulsées, avec 9 tentes, une bâche et des couvertures.

**Bilan matériel** : au moins 7 tentes saisies dont 4 pleines et 11 bâches.

- rue des Huttes : avant l'arrivée du HRO, selon l'interprète.

- Rue de Judée :

Le HRO y retrouve le convoi.

- derrière la PASS :

Un périmètre de sécurité est établi.

Des CRS ont empêché les personnes de regagner leur lieu de vie en les repoussant vers l'Hôpital.

- Hôpital

- Centre Ville :

Le convoi se gare Place du Danemark.

Pont Mollien et Quai du Danube, présence d'une équipe municipale de nettoyage des déchets.

Ces deux sites sont expulsés en même temps.

- \*Pont Mollien
- \*Quai du Danube
- \*Pont Faidherbe
- \* Fort Nieulay.

Un périmètre de sécurité est établi. Impossible d'observer l'évacuation mais le HRO a vu sur le fourgon où sont mises les saisies.

A la Ressourcerie : des bâches ont été mises sur le grillage pour empêcher l'observation de la décharge des saisies.

## **DUNKERQUOIS :**

Démantèlement ce matin, de 8 h 27 à 13 h 03.

**Convoi :** présence de l'AFEJI (avec un bus), 15 fourgons de CRS, au moins 3 véhicules de la PAF, 3 voitures de la Police Nationale, deux camions bennes, un engin de déboisement, des petits engins Loxam.

Contrôle d'identité du HRO à 8 h 45, puis à 9 h 15.  
Un périmètre de sécurité est établi.  
des blocs de béton sont installés le long des voies.

Des arrestations difficiles à observer : au moins 6 personnes  
au moins 33 personnes expulsées, dont 4 mineurs et 3 femmes.  
au moins 12 personnes auto expulsées.  
saisies : au moins 21 tentes, 7 bâches, un sac de couchage et 20 couvertures  
17 personnes vont vers le bus de l'AFEJI.

Le nouveau lieu de vie est épargné.

*\*Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs\* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>\**

*Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.*

## **5 décembre :**

**Les camps de Calais ont été démantelés cet après-midi pour le 2e jour consécutif.**

**Complément Salam aux informations d'hier :** la police a pris des tentes au quai pendant la distribution de Salam pour le petit déjeuner.

*Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de*

2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Cet après-midi, un convoi composé d'au moins 7 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins 10 lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné de deux fourgons de la PAF, d'une voiture de la Police Nationale, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et d'une voiture avec un interprète.

Cet après-midi, entre 13 h 25 et 16h 08, les habitants d'au moins 10 lieux de vie ont été expulsés.

- Centre Ville : le convoi se gare place du Danemark.

\*Quai du Danube :

une tente et une bâche saisies

\* Pont Mollien :

Un périmètre est établi.

Une arrestation.

Au moins 14 expulsions dont 4 avec tente.

2 bâches saisies,

contrôle d'identité pour le HRO.

La base légale de l'opération est la flagrance.

- rue des Huttes :

3 personnes expulsées.

2 tentes saisies dont une pleine de matériel, ainsi que deux bâches et une couverture.

7 personnes se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

- BMX :

ni expulsions, ni saisies.

- Marck :

Un périmètre est établi.

6 personnes expulsées dont 3 avec tente.

Pas de saisie

- rue de Judée :

Expulsion des deux côtés du site.

Un périmètre est établi, mais deux véhicules civils le traversent.

3 personnes expulsées avec tente.

une tente saisie

- derrière la PASS :

une personne expulsée.

Deux tentes saisies pleines de matériel.

- Hôpital :

Difficile d'observer les saisies : au moins une tente.

Pas d'expulsion observée, mais selon Woodyard il n'y avait personne.

- Fort Nieulay :

Pas d'expulsion.

Une tente saisie.

A la Ressourcerie des bâches sont définitivement installées pour empêcher les observations.

*\*Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs\* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>\**

*Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.*

### **9 janvier : interventions sur Calais ces trois derniers jours :**

- vendredi ou samedi matin : l'équipe Salam a vu des démantèlements en ville et au BMX.

- samedi : un affichage en ville, sous le Pont Mollien, annonce un référé mesure utile, demandé par la mairie : audience en urgence (prévue le 11 janvier) qui doit permettre d'évacuer les gens qui sont installés sous les ponts pour des raisons de salubrité/sécurité...  
(infos associatives)

- hier (dimanche matin), l'équipe Salam a vu des tentes et un vélo saisis rue de Judée.

- aujourd'hui lundi, en tout début d'après-midi, l'équipe Salam a vu en ville 12 camionnettes de CRS, un nouveau gros camion de la police, une voiture de la Police Nationale et deux véhicules de nettoyage APC (un fourgon et une benne).  
Difficile de croire qu'il ne s'agissait pas d'un démantèlement...

### **10 janvier :**

Le HRO n'était pas disponible mais Utopia et Woodyard ont pu faire quelques observations.  
Des démantèlements ont bien eu lieu cet après-midi à Calais.

Convoi : Au moins, 9 fourgons de CRS, un de la Police Nationale, un fourgon cellulaire, au moins un camion de nettoyage.

- Centre Vile :

Le convoi est vu place du Danemark.  
Evacuation Pont Faidherbe et Pont Mollien.  
Au moins une tente saisie.  
Contrôle d'identité pour Utopia.  
Un jeune déclare plus tard que 5 de ses camarades ont été arrêtés par la police.

- rue des Huttes :

L'accès par le nord de la rue est bloqué.  
Au moins dix tentes et bâches saisies.

- Marck :

Un périmètre de sécurité est établi.  
Utopia est bloqué.  
Au moins une tente saisie.

- rue de Judée :

apparemment pas de saisies.

- Derrière la PASS.

### **12 janvier :**

#### **CALAIS :**

*Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.*

*Ce matin, un convoi composé d'au moins 7 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins 9 lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la PAF, d'une voiture de la Police Nationale, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et de trois interprètes.*

Ce matin, entre 8 h 43 et 10 h 49, les habitants d'au moins 9 lieux de vie ont été expulsés.

- Centre Ville :

- \* Pont Faidherbe,
- \* Quai de la Meuse,
- \* Quai du Danube,
- \* Pont Mollien,

Au moins 10 CRS avec boucliers, casques et lacrymo.

Au moins une trentaine de personnes expulsées avec une dizaine de tentes, 4 tentes (dont une pleine de matériel) et 2 bâches saisies.

Palpation de deux personnes, et deux arrestations.

Les gens se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

- Marck,

un périmètre est installé.

Au moins une dizaine de personnes expulsées.

Pas de saisies constatées.

- Rue de Judée :

Un fourgon de CRS bloque l'entrée de la rue, avec 3 CRS.

expulsion des deux côtés du site.

Les CRS les font sortir de leur tente avec leurs affaires malgré le vent et la pluie.

5 personnes expulsées côté Auto dépanne (deux avec tente), 6 de l'autre côté (deux avec tente).

- Derrière la PASS :

Un périmètre est établi,

2 tentes et 3 bâches saisies.

- Hôpital :

Un périmètre est établi,

une tente et une bâche saisies.

### **DU CÔTE DE DUNKERQUE :**

Les camps de Loon-Plage ont été évacués entre 8 h 26 et 12h 37.

Il semble que la volonté soit de les regrouper tous du côté de Mardyck.

Les deux petits ponts sont détruits et le cours d'eau est approfondi pour empêcher le passage.

18 fourgons de CRS, 6 de la PAF, une voiture de la Police Nationale.

Au moins une gazeuse, un LBD et 4 boucliers.

2 engins de chantier.

Pas d'interprètes.

Un bus de l'AFEJI qui part vide.

Les tentes et échoppes sont d'abord toutes contrôlées, comme si la police cherchait des gens particuliers.

2 arrestations.

Un périmètre est établi pour le HRO.

Une cinquantaine de personnes sont poussées vers le nouveau lieu (Mardyck).

Une vingtaine attend sur le bord de l'autoroute.

Au moins 25 tentes, 10 bâches et 30 couvertures saisies.

Au moins 25 caddies pleins déplacés.

Au moins un groupe de mineurs, une famille avec une femme et une fille.

*\*Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs\* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>\**

*Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calaisis et le Dunkerquois.*

### **14 janvier :**

Cet après-midi, entre 14 h et 15 h 35, les habitants d'au moins 5 lieux de vie ont été expulsés.

- passage au Centre Ville :

au moins 31 personnes présentes,

les exilés disent que 5 tentes ont été saisies Pont Mollien et 3 au Pont Faidherbe.

- Marck,

un périmètre est installé, avec deux policiers de la Police Nationale, puis 4 CRS,  
2 policiers en cagoule, deux lanceurs de lacrymo,

Au moins une dizaine de personnes présentes,

Pas de saisies constatées.

- Rue de Judée :

seulement côté Auto dépanne.

un périmètre est installé, avec 12 CRS,

présence d'un fusil LBD,

pas de saisies observées.

- Derrière la PASS :

au moins une tente et 4 bâches saisies,

- RAS rue des Huttes, RAS au BMX, RAS à l'Hôpital,

### **16 janvier :**

Ce matin, entre 8 h 46 et 10 h 04, les habitants d'au moins 4 lieux de vie ont été expulsés.

bilan : au moins 39 personnes expulsées et deux arrestations (sous le pont Mollien).  
au moins 3 tentes et deux bâches saisies.

- Pont Mollien,  
au moins 31 personnes expulsées,  
2 tentes et une bâche saisies  
Un périmètre est établi, avec des CRS dont un est muni d'une gazeuse.  
De l'autre côté du pont 6 personnes s'auto expulsent.  
Les exilés se réinstallent au départ du convoi.

- Marck,  
Pas d'expulsions, pas de saisies constatées.  
Mais le HRO arrive au moment où le convoi se retire.

- Rue de Judée :  
Expulsion des deux côtés du site : le convoi se sépare entre les deux.  
\* côté ouest : un périmètre est installé, en dehors du terrain.  
au moins 8 personnes expulsées.  
\*Auto dépanne :  
au moins 8 personnes expulsées.  
Saisies : au moins une bâche et une tente pleine de matériel.  
Les exilés se réinstallent avant même que le convoi se retire...

### **Mise à l'abri de trois nuits ouverte à Dunkerque :**

La sous-préfecture nous a informés, par le biais du Carrefour des Solidarités, qu'un gymnase destiné à accueillir les familles ouvrirait ce soir au gymnase du Fort Louis à Dunkerque.  
Une centaine de places est prévue.  
Le dispositif est mis en place pour 3 nuits.

A 19 h 30 les infos associatives disent qu'il y a peu de personnes présentes et que les hommes seuls sont acceptés.

### **17 janvier : plan grand-froid à Calais**

Info DDETS :

**Mesdames, Messieurs,** Je vous informe **de la décision du préfet de procéder à l'ouverture du dispositif de mise à l'abri à Calais**, à compter du **mardi 17 janvier** et pour **2 nuits consécutives (mardi 17 janvier soir au jeudi 19 janvier matin)** compte tenu des prévisions météorologiques. Ainsi sera procédé à : - **l'ouverture** du site route de Saint-Omer pour les personnes se déclarant mineurs **(16h30-9h30) dont la gestion est confiée à La Vie Active** - **l'ouverture** du site rue des Huttes pour les hommes majeurs **(16h30-9h30) dont la gestion est confiée à l'EPDAHAA** - Un dispositif **de navettes** sera mis en place "**rue des mouettes**" de **16h30 à 17h30** pour les personnes se déclarant **mineurs** et de **16h30 à 18h30** pour les hommes majeurs. Les familles et les femmes seules feront l'objet d'une prise en charge en parallèle par le SIAO de Calais comme habituellement. J'attire votre attention, que pour **des raisons de sécurité et d'organisation**, seules les personnes se rendant au point de rendez-vous "rue des Mouettes" pourront intégrer les 2 sites de mise à l'abri **par des navettes de bus => Aucune arrivée spontanée ne sera possible sur les 2 sites.** Les équipes de FTDA (17h30-19h00) et les équipes

mobiles du samu social (19h00-22h00) poursuivront l'orientation des MNA vers la route de St Omer en fonction des places disponibles.

**18 janvier :**

**MISES A L'ABRI A DUNKERQUE :**

**Info communiquée par le Carrefour des Solidarités.**

pour compléter les premières informations sur le dispositif urgence mis en place par l'Etat pour les familles exilées -> gymnase du Fort Louis :

Il sera prolongé jusqu'au **24 janvier**

L'accueil dans les gymnases se fait à partir de 17h, fermeture du gymnase à 9h.

**Pour rappel une maraude de l'AFEJI se trouvera sur site, avec un car à disposition pour se rendre au gymnase, vers 15h. Le départ du car se fait vers 16h pour arriver à l'heure d'ouverture du gymnase et permettre aux familles de se mettre à l'abri en toute sécurité.**

**DÉMANTÈLEMENTS DU JOUR A CALAIS : Info HRO.**

*Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.*

*Cet après-midi, un convoi composé d'au moins 9 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins 5 lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la PAF, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'État et d'une voiture d'au moins un interprète.*

Cet après-midi, entre 13 h 13 et 14 h 10, les habitants d'au moins 5 lieux de vie ont été expulsés.

- Centre ville :

un périmètre est établi,

Au moins 9 personnes déplacées avec trois tentes.

\* Pont Mollien,

au moins 30 personnes expulsées, avec 7 tentes,  
présence d'un CRS avec LBD.

Aucune saisie constatée.

- Marck,

un périmètre est établi, le HRO est escorté dehors.

26 personnes déplacées avec 2 tentes.

Aucune saisie constatée.

- Rue de Judée :

un périmètre est établi avec 4 CRS.

Présence de forces de l'ordre sur les deux camps.

Au moins 7 personnes expulsées dont trois auto expulsions.

Aucune saisie constatée.

La commissaire adjointe dit qu'il s'agit d'une évacuation sur la base du flagrant délit sur décision du Procureur.

Les gens se réinstallent au départ du convoi.

*\*Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs\* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>\**

*Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.*

**20 janvier :**

***L'ouverture des locaux du plan Grand Froid est prolongé, de la même durée qu'à Dunkerque :***

**Info DDETS**

Le dispositif de mise à l'abri sur CALAIS est reconduit jusqu'au **mardi 24 janvier matin.**

**Démantèlements à Calais ce matin malgré et encore pendant la mise à l'abri pour Grand Froid.**

**Info HRO.**

*Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de*

2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Ce matin, un convoi composé d'au moins 7 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins 4 lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la PAF, d'une voiture de la police Nationale, d'un fourgon de « nettoyage » (véhicule de location) et d'une voiture de trois interprètes.

Ce matin, entre 8 h 11 et 9 h 43, les habitants d'au moins 4 lieux de vie ont été expulsés. Opération extrêmement rapide, sur la base de la flagrance.

### **Bilan :**

Au moins 17 personnes expulsées et 2 ou 3 arrestations.

Au moins 5 tentes et 2 bâches saisies.

- Centre ville :

\*pont George V :

6 personnes expulsées et au moins 2 arrestations.

Les occupants d'une tente en sont sortis d'autorité.

Le HRO n'a pas le droit de descendre l'escalier pour mieux observer.

Ils sont, escortés dehors d'un périmètre qui est "adaptable".

\* Pont Mollien,

au moins 4 personnes présentes.

Au moins deux tentes et une bâche saisies.

Le convoi se sépare entre les deux côtés du pont.

- Marck :

au moins 3 personnes présentes.

au moins une tente saisie,

deux tentes déplacées.

un périmètre est établi, trop loin pour permettre l'observation.

le HRO est escorté dehors de façon assez brutale :

un policier prend un membre du HRO par le bras pour le pousser dehors.

Un autre leur dit : "Vous n'avez aucune utilité".

- Rue de Judée (côté ouest) :

au moins 4 personnes déplacées avec leurs tentes.

un périmètre est établi avec 10 CRS.

Les tentes déplacées qui s'envolent avec le vent font rire les CRS.

au moins une tente saisie.

Le HRO voit le fourgon de nettoyage à la Ressourcerie.

\*Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs\* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>\*

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

## 22 janvier:des nouvelles peu réjouissantes des tribunaux

### **Le préfet en appel contre l'annulation des décrets d'interdiction de distribution de nourriture et de boissons gratuites dans certaines rues de Calais : Info PSM.**

Nous revenons vers vous afin de vous signaler que, comme nous pouvions l'imaginer, le préfet du Pas-de-Calais a formé appel contre le jugement du 12 octobre 2022 rendu par le tribunal administratif de Lille.

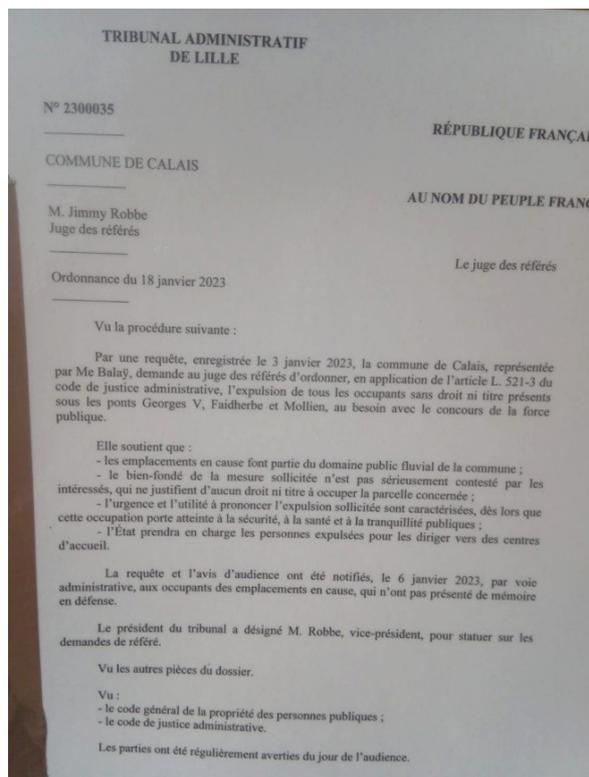
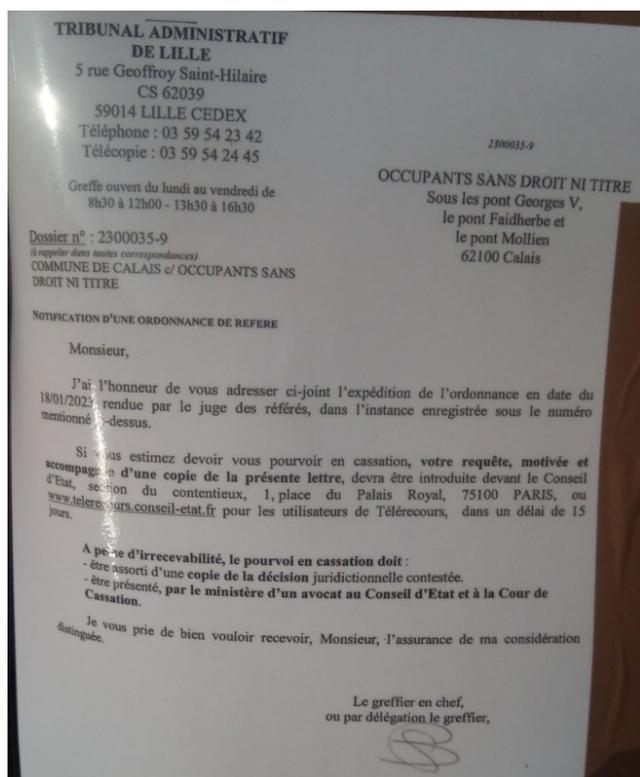
A ce stade, seule la mention de l'appel et du renvoi du dossier à la cour administrative d'appel de Douai apparaît sur notre interface Télérecours.

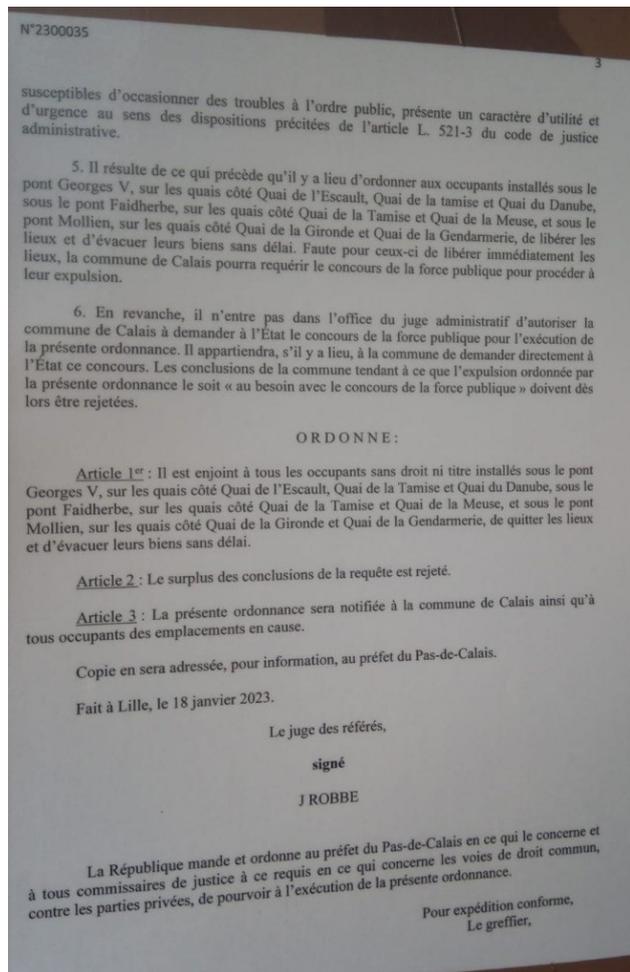
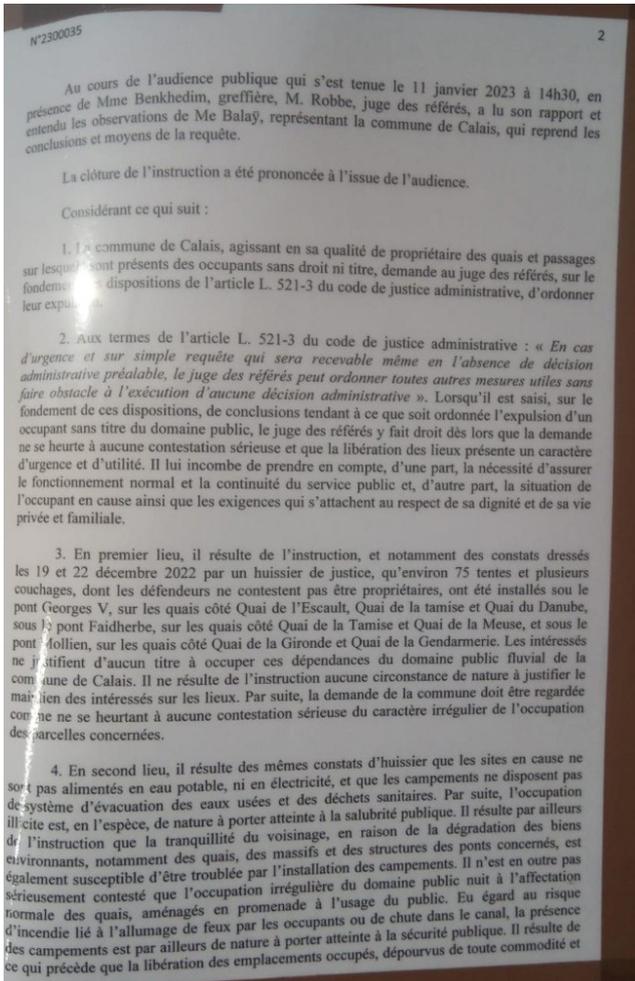
### **La Mairie de Calais gagne en Référé Mesures Utiles l'évacuation des ponts George V, Faidherbe et Mollien ainsi que les quais avoisinants : Info affichée sur les lieux.**

Ce jugement est pris contre des occupants du domaine public sans droit ni titre, il tient compte (lit-on...) des "exigences qui s'attachent au respect de sa dignité et de sa vie privée et familiale" et s'accompagnera donc d'une prise en charge dans des Centres d'Accueil (nous connaissons malheureusement le caractère inadapté de cette prise en charge).

Il s'appuie, entre autres choses, sur le fait qu'il n'y a "ni eau potable, ni électricité, ni système d'évacuation des eaux usées et des déchets sanitaires" (nous n'en disconvenons pas mais savons que les lieux susceptibles d'accueillir les exilés après leur évacuation en seront tout autant dépourvus).

Le texte entier est en PJ...





## Démantèlements à Calais

Les deux véhicules de nettoyage APC et une voiture d'interprètes sont au commissariat peu après 13 h.

"Opération annulée", annonce l'équipe de nettoyage sans autres explications à 13 h 32...

### 23 janvier :

*Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.*

*Cet après-midi, un convoi composé d'au moins 7 vans de CRS est venu expulser les [habitant.es](https://www.habitant.es) d'au moins 4 lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné de deux voitures de la Police Nationale, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat avec 4 agents, et d'une voiture de trois interprètes.*

Cet après-midi, entre 13h22 et 14 h 44, les habitants d'au moins 4 lieux de vie ont été expulsés.

- Pont George V,  
Périmètre établi avec 4 CRS (et 2 boucliers),  
Trop loin pour que le HRO puisse voir les exilés.  
Au moins deux bâches saisies.

- pont Mollien  
5 exilés d'abord prévenus.  
Périmètre établi avec 3 CRS (et 2 boucliers),  
L'autre côté du pont est évacué en même temps.  
16 exilés au moins.  
Au moins une tente et deux bâches saisies.

- pas d'expulsion quai du Danube mais il semble n'y avoir personne.

- RAS au BMX

- Marck,  
Périmètre établi avec 4 CRS (et 2 boucliers), trop loin pour que le HRO puisse voir les exilés.  
Un CRS dit que la base légale est une réquisition du Procureur.  
Au moins une dizaine de personnes présentes,  
Une tente saisie

- Rue de Judée  
Intervention côté ouest.  
un périmètre est installé au bout de la rue,  
Au moins une douzaine d'exilés, deux tentes déplacées.  
Une tente et une bâche saisies.  
Les gens se réinstallent au départ du convoi.

*\*Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs\* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>\**

*Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.*

### **25 janvier :**

#### **Prolongation de la mise à l'abri à Dunkerque : info Croix Rouge.**

Info de dernière minute : 17 h 38 "Gymnase Fort Louis rouvre jusqu'à lundi matin".

#### **Démantèlements à Calais : info HRO.**

*Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.*

*Cet après-midi, un convoi composé d'au moins 6 vans de CRS est venu expulser les [habitant.es](#) d'au moins 6 lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la Police Nationale, de deux de la PAF, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat, et d'une voiture de deux interprètes.*

Cet après-midi, entre 13h26 et 15 h 01, les habitants d'au moins 6 lieux de vie ont été expulsés.

- Centre ville :

\*sur les quais,

16 personnes exilées et trois tentes déplacées,

\*Pont Mollien :

un périmètre est établi.

2 sacs pleins et une tente saisie,

un mineur.

les gens se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

\*Quai du Danube : personne...

Le HRO perd le convoi et le retrouve à Marck.

- Marck :

7 personnes présentes.

La police demande le nom et l'adresse de l'association, mais pas de contrôle d'identité.

La base légale est annoncée : "comme d'habitude".

- Rue de Judée

Au moins 100 personnes présentes;

\*côté ouest : quelques personnes sont déplacées avec leurs tentes.

\*côté Auto dépanne : deux personnes expulsées.

une bâche saisie.

- derrière la PASS:

un périmètre est établi.

le HRO est escorté dehors. ils ne peuvent pas observer les exilés;

une bâche est saisie.

trois exilés se réinstallent avec leurs tentes.

- Ressourcerie : le HRO ne voit ni fourgon ni camion benne.

*\*Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs\* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>\**

*Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.*

**26 janvier :**

**Plan Grand Froid prolongé à Calais : info DDETS**

"Le dispositif de mise à l'abri sur CALAIS est ouvert à compter de ce soir jusqu'au lundi matin soit **4 nuits** selon les mêmes fonctionnalités que d'habitude."

**Démantèlements à Dunkerque : info HRO.**

Ce matin, intervention policière : entre 8 h et 12 h 04.

Le convoi se regroupe au Puythouck à partir de 7 h : 8 fourgons de CRS, cinq de la PAF, deux de la Police Nationale, une huissière, une entreprise de nettoyage (au moins 2 pelleteuses et un engin de chantier, deux petits tracteurs Loxam, une pelleteuse, un camion rouge, une équipe de 20 agents).

Un fourgon et un bus de l'AFEJI pour des mises à l'abri, (un policier insiste sur la destination : "mises à l'abri")

Environ 30 personnes partent à la fin avec le bus dont 3 mineurs et une femme au moins.

**Intervention d'abord sur les anciens camps de Loon-Plage.**

- sur le plus ancien : au moins 13 personnes, deux mineurs, 5 caddies,
- sur le plus récent : au moins 13 personnes déplacées avec leurs tentes, un mineur, 8 caddies,
- 3e zone : au moins 7 exilés, 6 personnes quittent les lieux avec 4 tentes et un caddie.

Un CRS porte un LBD.  
Pas d'arrestation, trois tentes, une bâche, trois chaises et dix palettes saisies.

### **Côté Mardyck :**

un périmètre est établi.  
Un CRS avec une gazeuse.  
Le HRO et Help 4 Dunkerque sont escortés dehors.

Au moins 70 personnes sur le site, dont 3 femmes, 3 mineurs.  
Au moins 15 tentes, 6 bâches, une couverture, deux sacs de couchage saisis et un Loxam plein.  
Une benne pleine quitte Mardyck, une nouvelle arrive.  
5 policiers au niveau de la barrière et autour des véhicules des associations.  
Pas d'arrestation constatée.

Un périmètre est établi,  
Le HRO et Help 4 Dunkerque sont expulsés dehors.  
Contrôles d'identité.

Au moins 6 personnes se réinstallent

*\*Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs\* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>\**

*Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.*

### **27 janvier :**

Ce matin, entre 8 h 27 et 10 h 14, les habitants d'au moins 4 lieux de vie ont été expulsés.

- Centre ville :
- Pont Mollien : un périmètre est établi.  
15 personnes déplacées avec 5 tentes.  
2 personnes contrôlées par la PAF, puis deux arrestations.  
une tente saisie.  
les gens se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

- rue des Huttes :

Un périmètre est établi.

Le HRO est escorté dehors alors que Salam fait sa distribution de petit déjeuner à l'intérieur.

Un bus de mise à l'abri quitte le site pendant l'expulsion.

8 tentes saisies.

- Marck :

au moins 9 personnes présentes.

La police demande le nom et l'adresse de l'association, mais pas de contrôle d'identité.

La base légale est annoncée : "comme d'habitude".

- derrière la PASS:

un périmètre est établi.

2 fourgons de CRS cachent les saisies mises dans le fourgon.

- Ressourcerie : le HRO ne voit le fourgon et le camion benne.

### **29 janvier :**

Cet après-midi, entre 13 h 04 et 14 h 48, les habitants d'au moins 5 lieux de vie ont été expulsés.

#### **\*Bilan humain\***

Au moins 51 personnes présentes sur les LDV dont 7 tentes déplacées

#### **\*Bilan matériel\***

Au moins 7 tentes et 1 bâche saisies.

#### **\*Convoi\***

1 voiture de la Police Nationale

7 vans de CRS (5 blancs et 2 gris)

1 PAF – camionnette blanche

1 fourgon et un camion benne de la société de nettoyage APC

1 voiture avec trois interprètes

#### **\*Faits notables\***

- PAF observée sur tous les lieux de vie, pas d'arrestation observée

- Expulsion seulement à Pont Mollien en centre-ville

- Beaucoup d'entraves d'observation, 1 contrôle routier

#### **\*Base légale\***

« On ne communique pas, voyez directement avec le procureur » par PN.

#### **\*Pont Mollien\***

\*Bilan Humain\* : Au moins 15 personnes exilées dont 5 tentes déplacées

\*Bilan matériel\* : Au moins 7 tentes saisies.

Le HRO arrive sur le lieu de vie du Pont Mollien et croise au moins 4 personnes, les avertissant que la police est peut-être sur le chemin, et qu'il faut faire attention.

11 personnes exilées se font expulser avec 5 tentes déplacées.

Un périmètre est établi sur le trottoir en haut. « Pour votre sécurité ».

HRO se place sur le pont Mollien pour observer. Les deux côtés du pont sont expulsés en même temps.

Les agents APC démontent les tentes pour les mettre dans une seule.  
Les Forces de l'Ordre de l'autre côté du pont reviennent.  
Une partie des Forces de l'Ordre se retire vers place du Danemark.

**Marck :**

\*Bilan Humain\* : Au moins 33 personnes présentes  
\*Bilan Matériel\* Pas de saisie observée  
Un périmètre est établi avec 6 CRS et Police Nationale.  
L'équipe de nettoyage ne saisit rien mais ils disent « on a saisi 2 tentes ».  
5 Forces de l'ordre restent avec un membre HRO le long du périmètre.  
Pas de saisie observée.

**Rue de Judée :**

Côté ouest :  
\*Bilan humain\* : Au moins 1 personne expulsée  
\*Bilan Matériel\* : Pas de saisie observée  
1 personne présente sur le ldv.  
Le HRO est escorté dehors, sur la route.  
Un périmètre est établi avec 4 CRS dont un avec une gazeuse.

\*côté Auto Dépanne  
\*Bilan humain\* Au moins 2 personnes exilées, dont 2 tentes déplacées  
\*Bilan Matériel\* Au moins 1 bâche saisie  
18 Forces de l'ordre observées.  
A côté, 2 personnes exilées auto-expulsées attendent avec leur tente.  
1 bâche est saisie.  
FDO se retirent et les personnes exilées se réinstallent.

**\*Derrière la PASS.**

Pas de personnes exilées observées  
Pas de saisie observée  
Le HRO est stoppé par la Police Nationale et les CRS « C'est une propriété privée ici, je vous invite à partir ». Le périmètre indiqué est délimité par le grillage car le terrain est privé. HRO demande s'ils ont une réquisition, PN répond « Bonne journée madame ».  
La PAF est encore avec le convoi, mais aucune arrestation n'est observée.  
Le fourgon APC est ouvert mais aucune saisie n'est observée.

Le HRO part.  
Contrôle routier, pas de contrôle d'identité.

**\*Le HRO va à la Ressourcerie\***

Le camion benne y est. Le fourgon le rejoint.